

Interdire les réseaux sociaux ?

En Australie, une loi interdit les réseaux sociaux aux moins de 16 ans depuis le 10 décembre 2025. De nombreux pays souhaitent suivre son exemple, dont la France. Mais d'autres s'interrogent : d'où vient le problème ? Pas des adolescents ! Il vient du fonctionnement dangereux de certains réseaux sociaux comme Facebook, Instagram, TikTok.... C'est à eux que les lois doivent s'attaquer pour les obliger à changer. Fin août 2026, aux États-Unis, un tribunal a obtenu que Meta agisse pour protéger les plus jeunes.

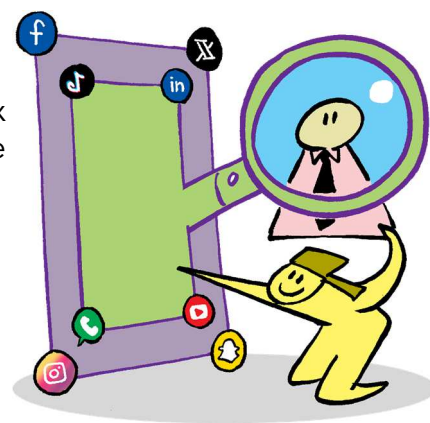
L'Australie, un exemple ?

La majorité des Australiens étaient d'accord pour interdire les réseaux sociaux aux moins de 16 ans. Mais, en juin 2026, les résultats d'une étude du British Medical Journal montraient que 6 mois après la loi, il y avait :

- peu de changements pour les utilisateurs de 12 à 13 ans,
- une petite baisse chez les 14-15 ans,
- une augmentation chez les 16 ans et plus.

Les adolescents trouvent des solutions pour « tricher ».

Par exemple, ils créent des comptes avec le nom d'amis plus âgés, utilisent un VPN (un outil informatique permettant de faire croire qu'on vit dans un autre pays)...

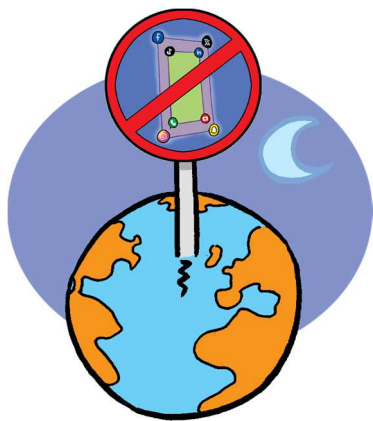


De nombreux pays suivent...

Comme l'Australie, de plus en plus de pays qui voient les jeunes en souffrance veulent agir !

Cet été, le gouvernement britannique a lui aussi annoncé l'interdiction de Snapchat, TikTok, Youtube, Instagram et Facebook aux moins de 16 ans, en 2027. Pour le Premier ministre, bien sûr, des jeunes ne respecteront pas l'interdiction, mais ce n'est pas parce qu'un adolescent réussit à acheter de l'alcool qu'il ne faut pas interdire l'alcool pour les jeunes.

Selon Amnesty International, une quarantaine de pays réfléchissent à interdire les réseaux sociaux.



Et la France ?

C'était une promesse du Président Emmanuel Macron ! Dès septembre 2026, il souhaitait interdire les réseaux sociaux aux moins de 15 ans.

Le 21 juillet, députés et sénateurs ont voté une loi. Le texte était très court. Il laissait les plateformes (Facebook, Instagram...) gérer elles-mêmes le contrôle de l'âge des utilisateurs.

Le 14 août, le Conseil constitutionnel (qui vérifie que les textes de loi respectent la Constitution) a donné son avis. Il reconnaît l'importance de protéger les plus

jeunes mais il a rejeté la loi car :

- elle interdit tous les réseaux sociaux, mais certains permettent de s'informer, de communiquer, de jouer et ne présentent pas de risques pour la santé et la sécurité des moins de 15 ans,

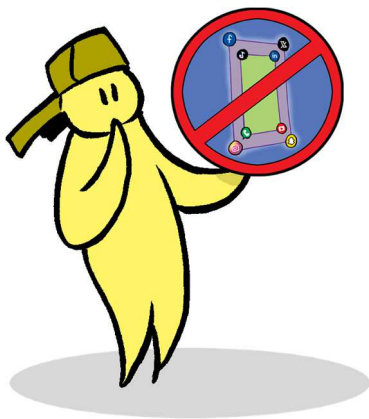
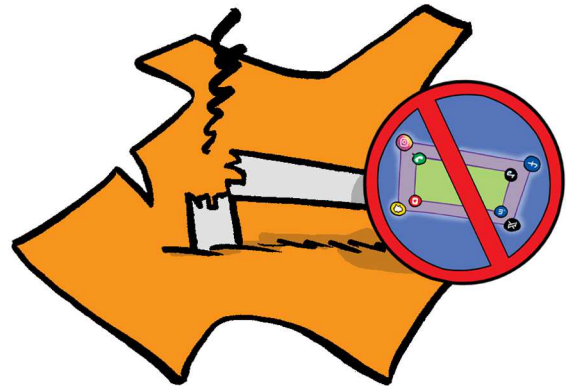
- elle ne respecte pas la liberté de communication et d'expression des plus jeunes,

- l'interdiction touche tous les moins de 15 ans, sans s'adapter à leur âge, leur maturité, leur situation familiale.

Elle ne laisse pas la possibilité aux parents d'autoriser certains réseaux sociaux à leurs enfants.

- elle présente un risque pour le respect de la vie privée : le contrôle de l'âge doit se faire pour tous les utilisateurs mais la loi ne précise pas comment protéger les informations personnelles, être sûr que les réseaux sociaux n'y ont pas accès...

Suite à cette décision du Conseil constitutionnel, Emmanuel Macron a demandé à son Premier ministre de rapidement réécrire le texte pour un vote au printemps 2027.



Et les jeunes qu'en pensent-ils ?

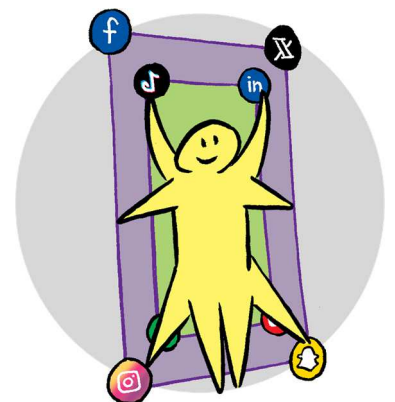
Selon une enquête réalisée par l'Arcom (Agence de régulation de la communication audiovisuelle et numérique), **7 enfants sur 10, de 10 à 14 ans, jugent qu'une loi qui leur interdit les réseaux serait une bonne idée.** Souvent, ils ont connaissance des risques et des dangers. Certains aimeraient ne plus les regarder mais, si leurs amis continuent à être sur les réseaux, ils ont peur d'être exclus.

Et puis, une partie des jeunes aimerait que ces lois pour eux se fassent avec eux, qu'ils puissent exprimer leur avis ! « *Nous avons aussi besoin d'être écoutés lorsque des décisions qui changent notre quotidien sont prises.* »

Des réseaux adaptés aux jeunes

« *L'enfance est une période extraordinaire et fragile pour le développement du cerveau. Et durant cette période, les enfants ont besoin de passer du temps dans le monde réel, pour jouer, créer des amitiés, faire des erreurs, construire leur personnalité, avant qu'un algorithme le fasse pour eux* », a déclaré la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen.

L'Union européenne prépare une réglementation qui pourrait être mise en place dans tous les pays. Cela obligerait les plateformes à agir. Le 14 juillet, **les députés européens ont souhaité un accès aux réseaux sociaux différent selon l'âge.** Ils pourraient être interdits avant 13 ans, puis autorisés ensuite avec un « mode jeunesse » : les publicités personnalisées et les techniques encourageant à rester le plus longtemps possible sur les écrans seraient interdites. Les plateformes auraient l'obligation de proposer des solutions



pour que les enfants et les jeunes soient en sécurité sur les réseaux. Les eurodéputés veulent savoir comment fonctionnent les algorithmes.

La Commission européenne doit préparer un projet de loi pour l'automne 2026.

C'est aussi ce que souhaitent l'Anses, Amnesty International, E-enfance... :

que ce soit aux plateformes (Meta, Google, ByteDance...) de changer et non aux utilisateurs de se sentir coupables. Cela protégerait les jeunes, mais aussi les adultes !

Procès historique, Meta s'engage



L'évolution va peut-être venir des États-Unis. Le 18 août 2026, en Californie, un procès s'est ouvert contre Meta. **29 États américains l'accusaient de provoquer la dépendance des adolescents, de cacher les dangers de Facebook et d'Instagram, d'encourager la dépression et d'utiliser les informations personnelles des enfants.** Ils demandaient une amende de 200 milliards de dollars. Le 26 août, pour stopper le procès, Meta a proposé de payer 18 milliards de dollars et a pris des engagements pour les enfants et les adolescents. Cela lui permettait d'éviter l'amende mais aussi que d'anciens employés viennent témoigner. Ils risquaient d'expliquer que l'entreprise a volontairement choisi d'utiliser les fragilités psychologiques des jeunes.

Pour certains, c'est un moment aussi important que le procès de 1994 aux États-Unis qui avait montré que les fabricants de cigarettes ont rendu dépendants des millions de fumeurs en leur cachant les dangers du tabac.

Quels changements aux États-Unis ?

Pour les moins de 18 ans, Meta va :

- limiter à 2 h par jour l'utilisation d'Instagram + Facebook,
- bloquer l'accès aux réseaux sociaux entre minuit et 6 h du matin,
- stopper les notifications pendant les heures de cours, entre 8 heures et 15 h,
- supprimer l'affichage des « likes » et des réactions, qui donnent tout le temps envie de regarder Insta et Facebook et encouragent à se comparer entre jeunes
- bloquer l'utilisation des filtres sur les photos, pour changer son visage et son corps comme le ferait la chirurgie esthétique
- donner la possibilité de supprimer le démarrage automatique des vidéos.

Seuls les parents pourront intervenir sur ces limites. Cependant, ils ne pourront pas autoriser les filtres.

Les réseaux sociaux sont normalement interdits aux moins de 13 ans depuis leur création, mais beaucoup d'enfants ont un compte. Meta s'est aussi engagé à mieux contrôler l'âge.

Meta a annoncé que ces changements seront seulement pour les États-Unis. La Commission européenne souhaite leur mise en place en Europe.

